

## COMPOSITION DE JURY DU MASTER TOURISME

**Le président de l'université Savoie Mont Blanc,**

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu** la proposition du directeur de l'IAE Savoie Mont Blanc,

### ARRÊTE 2024-341

**Article 1 :** Pour l'année universitaire 2023-2024, la composition du jury d'examens de **MASTER**

**Mention :** Tourisme

**Spécialité :** Management international de l'hôtellerie

pour la **validation des semestres 7 et 8** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ <b>BONNEFOY-CLAUDET Lydie</b>	MCF
Vice-président ➤ FAVRE Julien	PAST
Membres	
➤ FAVIER Roxane	MCF
➤ CHARVIN Géraldine	PAST
➤ COYNE Mary	PRAG
➤ BATTISTELLI Matthieu	MCF
➤ LE LIBOUX Nolwenn	PRAG
➤ KREZIAK Dominique	MCF

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'IAE Savoie Mont Blanc sur le site universitaire de Jacob Bellecombe.

**Article 3 :** La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'IAE Savoie Mont Blanc, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 20/11/2024

**Par délégation du Président**  
**Le directeur de l'IAE Savoie Mont Blanc**  
**Richard CALVI**

Philippe GALEZ



*Ampliation aux membres du jury d'examens*